

Charmey, le 11 avril 2025/MF-It

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 19 MAI 2025

Point 4 de l'ordre du jour

Détermination du Conseil communal sur le postulat déposé par Camille Nussbaumer (Le Centre), demandant un parcage propre en ordre des vélos/trottinettes dans nos 2 villages et aux abords des routes communales

Lors de la séance du 27 mai 2024, le Conseil général a transmis le postulat de Camille Nussbaumer, qui est cité en titre.

Le Communal a chargé son Service technique d'évaluer le parcage relatif au postulat. Ce dernier a inventorié les pôles générateurs de déplacements privilégiés pour la pratique du vélo au sens de la norme VSS 40 066 et a relevé l'offre existante en stationnement comme suit :

Nombre de places	Ecoles	Coop	Poste	CSL	Pont du Javro / arrêt de bus	Administration communale
Total vélos	15	12	6	24	6 (couvertes)	5
Total trottinettes	15	-	-	-	-	-

Hormis le couvert au Pont du Javro et de l'administration communale, l'ensemble de ces places ne répondent pas à la norme précitée en termes de sécurité de fixation des vélos/trottinettes, de qualité pour le maintien du vélo et du confort pour l'utilisateur. Il relève également que les enfants stationnent de manière sauvage entre 5 et 10 vélos/trottinettes sur le sommet de la route de Derrière la Roche.

Sur cette base, il a estimé le nombre de places à optimiser ou rénover. La norme VSS 40 066 fixe les principes en fonction du type d'usage. Lesdits principes ont pour but de favoriser la pratique du vélo, avec une offre confortable. Néanmoins, la norme indique qu'il peut être procédé par étape pour atteindre l'offre optimum en fonction de la situation. Partant, il est évalué de nouvelles places et la rénovation des places. Cette nouvelle offre figure sur le tableau ci-dessous et la carte annexée.



Sites potentiels	Nombre de places à créer Vélos / trottinettes	Nombre de places à rénover Vélos / trottinettes
Village d'En Haut	10	
Parking des télécabines	10 / 5	
Patinoire de La Scie	5	
Les bains	10 / 5	
Route Derrière-la-Roche	10 / 5	
Chapelle de La Corbetta	6 (couvertes)	
Denner	5	
Nouvelle école / AES	20 / 10	
Ancienne école de Cerniat	5	
Chartreuse de la Valsainte	5	
Ecole des Lévanthes		15 / 15
Coop		12 / 5
Poste		6 (couvertes)
CSL		24 / 10

Tableau : offre en stationnement existante / à créer / à rénover

Les modèles de supports et d'abris proposés par la norme VSS 40 066

Deux types de supports sont présélectionnés, dont le prix par place vélo avoisine les CHF (HT) 600.00 (fourniture et pose, travaux compris). Un type d'abri est également présélectionné, avec un prix d'environ CHF (HT) 1'600.00 par place vélo (fourniture et pose, travaux compris). Pour les trottinettes, la place avoisine les CHF (HT) 150.00 (fourniture et pose, travaux compris)



Le support compact



Support classique



Support compact – trot.



Abri classique



Commune
Val-de-Charmey

Après évaluation, l'ensemble du projet de stationnement est estimé à CHF (HT) 95'000.00

Le Conseil communal vous prie de prendre acte de sa détermination sur ce postulat.

Au nom du Conseil communal

Le Secrétaire

Le Syndic

Alain Wirz

Gonzague Charrière



Annexe 1 : Carte de localisation des sites

Légende :

- Stationnement vélos existant
- Stationnement vélos potentiel

